

Ordre du jour :

1. Remerciements pour l'AG 2005,

Le président G. Pucci remercie l'équipe du comité directeur de la ligue pour le travail effectué en 2005 et la participation à l'AG. Il est à noter le manque de représentativité, et que bien que le quorum ait été atteint confortablement, nous devons travailler pour avoir une meilleure représentativité.

2. Présentation des nouveaux élus et organisation du CD pour 2006

Alain Anthony webmaster et compétition PP, Thomas Bagnus (Jeunes), Michel Bigand (électronique et informatique) peut aider au niveau des compétitions - Balises, Jean-Baptiste Guillaume médecin de ligue, Kiteur, Jean-Paul Perez met ses compétences au service du CD.

Organisation du CD : les responsables de CR par disciplines restent inchangés. Pour le CV, l'intérim proposé peut être assuré par Greg Lothe. Il faudra mettre à jour de l'organigramme.

3. Point de cotisations 2005 (et antérieures) appel des cotisations 2006

Le trésorier présente son tableau qui montre que beaucoup de clubs et d'écoles sont en retard de cotisation. Il sera effectué un rappel lors du prochain appel de cotisations (AG).

Le club ou OBL qui n'a pas payé sa cotisation (avec antériorité) n'auront pas droit à subvention pour les clubs et à délégation de prestation pour les OBL. Gaby propose de ne pas avoir une attitude de gendarme, et d'essayer de faire revenir les clubs et écoles dans le giron de la ligue.

Une lettre sera préparé et envoyée lors de l'appel de cotisation. (AG et GP) avec rappel du point 4 qui suit.

4. Subventions Ligue : Règle du jeu et recevabilité

Les règles déjà existantes : (statutaires)

- Club subventionable si à jour de ses cotisations (année et antérieures).
- Club subventionable si a envoyé son rapport d'AG et financier et BP - Pour des raisons d'auditabilité vis-à-vis des fonds publics et fédéraux que la ligue redistribue. Si un club ou un CDVL ne fait pas le minimum de rapport d'activité et d'utilisation des subventions, il ne peut pas demander de subvention. Ces précisions seront jointes à l'appel de cotisation.
- Afin d'e tenter de rassembler et de faire revenir le maximum de clubs, il faut mettre tous les clubs à chances égales et qu'ils puissent donner à la ligue de quoi faire des prévisions sur le budget de la ligue (en ce qui concerne les demandes de subventions)

- Pour 2006 on donne jusqu'à fin mars / mi-avril (envoyer une circulaire rapide sous forme de newsletter web) pour recevoir les demandes, on traite les demandes lors du CD d'avril.
Deuxièmes demandes avant la fin juin pour traiter en CD début septembre.
Les autres demandes seront traitées sur le budget 2007
- Pour 2007 : on reçoit les demandes pour l'année 2007 avant fin novembre. La ligue prévoit ce qui semble faisable dans le prévisionnel. La décision est prise au CD de Janvier.
Les demandes qui parviennent jusqu'au 30 juin sont traitées au CD de début septembre à hauteur du reliquat de budget restant dans ce poste.

D'une manière générale le déblocage d'une subvention implique un dossier et une décision du CD.

A qui envoyer les demandes de subventions : Au Président, copie Trésorier, Secrétaire et Responsable par discipline

5. Stage directeur d'épreuve compétition PP, Les réponses aux questions d'AB à JJD sont données. Dans le sens de la transparence, il serait bien que le choix des intervenants soit approuvé par le CD (et ceci pour chaque action qui implique une prestation ligue). Sur les organisations de compétitions, il est rappelé que la responsabilité du président de club est engagée dans une organisation de compétition, même si il n'est pas le DTE. En ce qui concerne le stage, la Ligue prendra la différence de ce que ne prends pas la FFVL. A hauteur de 1000€ (météorologue et frais des déplacement des participants) Qui G. Sénéqueir ou C. Champotier.
6. Autres organisations de la ligue prévues (cf. CRCD du 4 novembre 2005)
Premier point : les écoles qui ont reçu une formation à dispenser au nom de la ligue doivent être : en règle avec leurs cotisations ligue.
7. Demandes de subventions en cours, Liste du trésorier :
 - Bléones Ailes : SIV à payer dans le budget SIV.
 - Signes : Le reste du dossier sur les travaux de mise en conformité n'est pas encore parvenu.
 - Mer et Vent : Jeunes et équipe de ligue Kite (entraînement) sera pris sur le budget prévu (250 € X 6). Accord du CD.
 - Coupe du Monde Port St Louis DMC demande 1500€. Accord du CD.
 - Dossier de Chabre : sera décidé en avril.

8. Le point des comités régionaux

Kite : soucis sur Hyères (police municipale qui fait du zèle) ... à traiter par le club. Fréjus toujours bloqué à 9 mois (hors été). Réunion initié par la Ligue avec l'anel au salon nautique de la Ciotat en mars. Club DMC va faire une épreuve de retentissement mondial.

PP : Rien de nouveau pour le parapente.

D : Rien de nouveau. La ligue Anglaise aura lieu à St André.

CV : Rien de nouveau.

9. Point sur les 3 championnats de France en PACA :

PP : Thermodynamique Club OH présentera le dossier à la prochaine réunion du CD en avril. La Ligue demandera à la FFVL de faire une mise à disposition du Cadre Technique à Hauteur de 3000€ Voir dossier et faire dossier à Conseil Régional (JJD et proposition au prochain CD)

D : Avolia : demande à la Ligue de 3000€ JJD suivra le dossier et décision en avril.

K : Hyères HKA enverra un dossier et JJD suivra le dossier. Décision en avril.

10. Emploi service association : AB fait le point du dossier , il a fait les démarches et a déclenché la procédure. Une lettre a été envoyée à l'INSEE pour le changement d'adresse du siège et a demande à la Banque Postale d'envoyer le dossier à remplir (a été ou sera envoyé au trésorier, à remplir par lui et signer par le président) et à renvoyer.

Ensuite il y aura l'avis avis du centre des CEA, la délivrance d'un chéquier CEA. Les déclarations seront simplifiées à travers internet.

les chèques serviront pour de l'administratif :

Type de Tâches : Courriers, préparations de l'AG, réservation des salles, appels et relances cotisations, suivi et rapports ? aides ponctuelles sur manifestation (à valoriser), regroupement des informations mensuelles ou bimensuelles à publier dans la newsletter..., mise en forme ? Informations des clubs et des écoles - liaisons mails et courrier. Préparation des calendrier de la ligue..... Gestion administrative des brevets ?

Personnes employées : Il faudra l'accord du CD, ou une délégation au BD, et un contrat à préparer au moins 8 jours avant le début de l'emploi/

Tarif : à définir avec l'employé : 15€ de l'heure (prévoir 30 journées par an

dans un premier temps). Il se peut qu'il faille prévoir une petite formation de la ou les personnes que la ligue emploierait. Le budget à prévoir pour la ligue : 3000€ hors charge.

11. Budget prévisionnel 2006,

a. Point de nos réserves (report à nouveau 2005).

Le trésorier nous fera circuler un mail : total de 42000 - 25000 € dont 25000 sont bloqués et ne peuvent être débloqués sur décision de L'AG. Sur proposition du trésorier, le CD décide de débloquer 15000 € pour couvrir entre autre les trois championnats. C'est-à-dire que l'on accepte un déficit à hauteur de 15000€. Le CD est d'accord.

b. Demandes de subventions exceptionnelles à la Région pour Chts de France, JJD est chargé des dossiers et suivra les 3 dossiers. Décision au prochain CD.

c. Autres demandes de subventions à faire :

CNDS, Il y aura une réunion de BD pour décider des directions à donner.

d. Répartition par disciplines du budget de 25000€ : la proposition du trésorier est : 1/3 Kite, 2/3 PP, D et CV.

12. le point santé du DOC. JB GUI LLAUME

Le doc présente son projet...et le commente.

Le prochain dossier sera sur la lutte anti-dopage.

13. Calendrier des CD en 2006 (nombre et date)

1 - V 20 janvier 2006 - La Ciotat

2 - V 14 avril (avant vacances de Paques zone B)

Gap

3 - V 08 septembre

Nice

4 - V 03 novembre (préparation AG)

La Ciotat

AG - V 01 décembre : Lieu à décider selon propositions à venir.

14. Communication :

a. le calendrier des actions/événements ligue : GP souhaite que le calendrier des manifs soit remonté par les responsables des CRs à Alain Anthony et M. Bigand. Il sera envoyé aux associations, et écoles, mensuellement ou bimensuellement.

b. les actions manifestations des clubs de la ligue. Les clubs enverront leurs calendriers d'activités à la ligue qui les publiera sur internet.

- c. Une newsletter informatique mensuelle sera envoyée aux clubs/écoles (ou bi mensuelle... dans un premier temps).

Questions diverses :

- La Colmiane : Le maire va faire une réunion et faire une convention avec tout le monde. à suivre.
- La démission de JMP : il est débattu rapidement de la démission de JMP lors du CD FFVL du 10 décembre, V. Larroque présent à ce CD a expliqué qu'après deux questions posées par JMP au CD FFVL avec vote à bulletin secret, il a été mis en minorité deux fois et a choisi lui-même de démissionner du poste de président de la FFVL.
- Position de la ligue par rapport à la commission d'enquête FFVL sur les assurances : il a été mis à disposition par le président intérimaire JC. Benintende sur le site FFVL et les clubs, écoles, ligues et CDVLs en ont été informés. Il est conseillé de le lire.
- Balise Radio téléphone du Mont Vial : Déposée le 10 décembre elle est chez le constructeur, elle devrait être prête à fonctionner dans 3 semaines soit à mi-février. La convention de FT n'est toujours pas reçue.

Fin du CD